

# REVUE

## DU

# TOURING CLUB DE BELGIQUE

## et Bulletin Officiel.

Chèques postaux : 118,900.

44, rue de la Loi, 44 — Bruxelles

Téléphone : 11 94 35.

Rédacteur en chef : LOUIS LECONTE,  
Vice-Président.

SOCIÉTÉ ROYALE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF.

Cotisation annuelle : fr. 14.50  
Revue de luxe: suppl. de fr. 15

ORGANE BIMENSUEL

Cotisation de famille : fr. 4.25  
sans la Revue du T. C. B.

## SOMMAIRE :

|                                                                           |    |                                                                         |    |
|---------------------------------------------------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------|----|
| Le château de Petit-Rechain (O. Petitjean) . . .                          | 33 | La flore d'Hoogstraeten (suite et fin) (H. De Bos-<br>schere) . . . . . | 40 |
| La Commission royale des Monuments et des Sites<br>(Saint-Marc) . . . . . | 38 | Port-Cros (A. Van Oeyen) . . . . .                                      | 43 |
|                                                                           |    | Xochimilco, la Venise mexicaine (Raoul de Thuin) . . .                  | 47 |

Nos vieilles demeures seigneuriales.

## Le château de Petit-Rechain.

Il y a, voisins l'un de l'autre, un Grand et un Petit-Rechain; le Grand compte tout juste 800 habitants; le Petit en a 2000 au moins; la toponymie historique présente de ces contradictions. Les cartographes indiquent par un cercle tout menu que Petit-Rechain est situé à quatre kilomètres au nord de Verviers. En réalité, à l'endroit indiqué se trouve l'église paroissiale et, peut-être, la maison communale; le bourg, lui, s'étend au long de la grand-route qui va, de Verviers à Herve, par Battice. Même, depuis la cité lainière et jusqu'à l'église de Petit-Rechain, en passant par Hodimont et Dison, cette route ne sort pas de l'agglomération urbaine.

Tandis, donc, que Grand-Rechain demeurait une localité rurale, Petit-Rechain devenait le faubourg d'une ville industrielle. L'anomalie des appellations s'explique ainsi. Elle date d'ailleurs, déjà, de plusieurs siècles.

A la hauteur de l'église de Petit-Rechain, au pied d'un coteau que la route escalade en décrivant un crochet, l'agglomération se fait moins dense. En haut de la montée, un beau château, bien dégagé entre les frondaisons de son parc, tourne sa façade vers le midi et vers le grand soleil.

Le portail d'entrée, qui se trouve un peu en retrait, sur la gauche de la route de Battice, prévient, dès l'abord, le visiteur : celui-ci se trouve devant une demeure seigneuriale, comme le prouvent les armoiries sculptées dans la pierre, sur le tympan de ce beau portail : l'écu de gauche porte les armes des barons de Libotte; celui de droite, les armes de la famille de Hamal. Le portail a donc été construit par le baron Frédéric de Libotte qui avait épousé, en 1759, Marie-Marguerite-Lambertine de Hamal; celle-ci étant décédée en 1784, on doit admettre que l'édicule a été construit pendant le troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il se compose de quatre hauts pilastres rectangulaires en pierre de taille, adossés deux à deux et supportant, par des chapiteaux très simples, un double fronton triangulaire. Celui-ci forme ainsi auvent. C'est dans le tympan extérieur de ce fronton que se trouvent les armes des Libotte et des Hamal, surmontées de la couronne à treize fleurons de perles dont le privilège avait été octroyé, en 1756, aux seigneurs de Petit-Rechain.

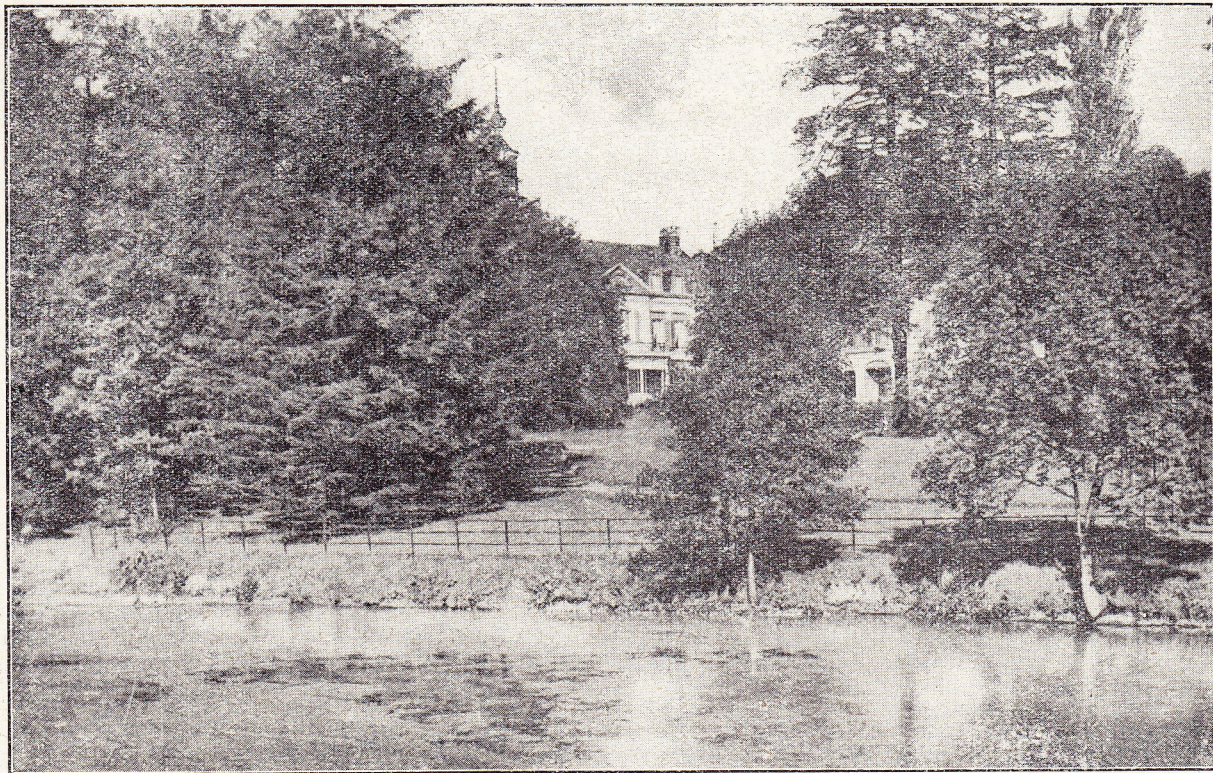
Sous le portail, s'ouvre une large porte en plein cintre. De part et d'autre, court la grille qui enclôt, de tous côtés, le château et ses dépendances

et les sépare du parc. Cette grille paraît avoir remplacé un mur qui figure sur un plan terrier de 1816.

Une fois le portail franchi, le visiteur se trouve devant la façade orientale du château, qu'il contourne pour parvenir dans la cour d'honneur. Celle-ci dessine un vaste quadrilatère : les côtés est et ouest sont occupés par deux bâtiments symétriques, sans étage, qui, du côté opposé au château, se terminent par une tour massive et carrée à deux étages. Ce sont les communs, jadis écuries, fenils, remises d'équipage, logis du personnel, aujourd'hui garages et habitation du chauffeur. La partie basse de ces annexes est couverte d'un toit à la Mansard ; chaque tour porte une toiture à quatre pans ondu-

de La Motte à Cappelle-Saint-Ulric. Bien que celui-ci soit moins vaste et surtout moins somptueux, la disposition générale, celle des deux annexes avec tour antérieure surtout, est la même. Cette ressemblance s'explique fort bien. Le château de La Motte a été bâti pour lui-même par l'architecte Laurent-Benoît Dewez et celui-ci était originaire de Petit-Rechain. Les réminiscences sont dans la logique des choses (1).

La grande façade du château, celle donc qui regarde vers le midi, n'est pas rectiligne ; aux extrémités, deux ailes symétriques font une saillie de deux mètres environ. La partie comprise entre ces ailes présente elle-même, en son milieu, un avant-corps qui, à hauteur de la corniche, est sur-



Château de Petit-Rechain. — Vue prise du parc.

lés, au-dessus de laquelle se dresse un élégant clocheton, surmonté lui-même d'un renflement bulbeux et de la haute hampe d'un girouette.

Le côté méridional de la cour est fermé par la grille déjà remarquée, qui prend, ici, des proportions monumentales : en son milieu, deux montants prismatiques, faits d'une seule pierre de taille chacun, encadrent une porte de grille, à deux vantaux, surmontée d'un fronton en fer forgé, avec la couronne privilégiée des Libotte.

Le château proprement dit forme le côté septentrional de la cour ; il n'en occupe cependant pas toute la longueur et se dégage ainsi fort bien, grâce à l'espace considérable qui le sépare des communs. L'ensemble a une parenté manifeste avec le château

monté d'un grand fronton triangulaire. Tous les angles saillants sont garnis de chaînes d'encadrements en gros moellons réguliers et alternés.

Le bâtiment n'a qu'un seul étage ; chaque aile est percée de deux fenêtres superposées dont les encadrements en pierre de taille forment, à partir du sol, de légers avant-corps ; la fenêtre de l'étage est ornée d'un fronton triangulaire et d'un balcon

(1) Laurent-Benoît Dewez, était né à Petit-Rechain, en 1731, d'une famille de modestes cultivateurs. Le château de Petit-Rechain a dû être construit entre 1744 et 1752. On est en droit de se demander si le jeune Dewez n'a pas été employé, soit par l'architecte, soit par le baron de Libotte, au cours des travaux de cette bâtisse. On aurait remarqué les dispositions exceptionnelles du jeune homme et une puissante protection permit à celui-ci de faire de bonnes études et même d'aller se perfectionner dans son art à Rome, en Grèce et en Egypte. L'hypothèse serait à vérifier.

en fer forgé, dont les consoles encadrent le linteau de la fenêtre inférieure. Au milieu de l'avant-corps central, se trouve, à l'étage, une fenêtre largement dégagée, que surmonte un fronton en arc de cercle de mêmes proportions que ceux des fenêtres des ailes.

De part et d'autre de l'avant-corps, entre celui-ci et chacune des ailes donc, l'étage présente deux fenêtres très rapprochées l'une de l'autre; leur linteau est surmonté d'un fronton droit avec consoles; ces fenêtres sont garnies de contrevents lamellés. Dans la toiture, au-dessus de chaque fenêtre de l'étage, correspond une lucarne surmontée d'un fronton en arc de cercle.

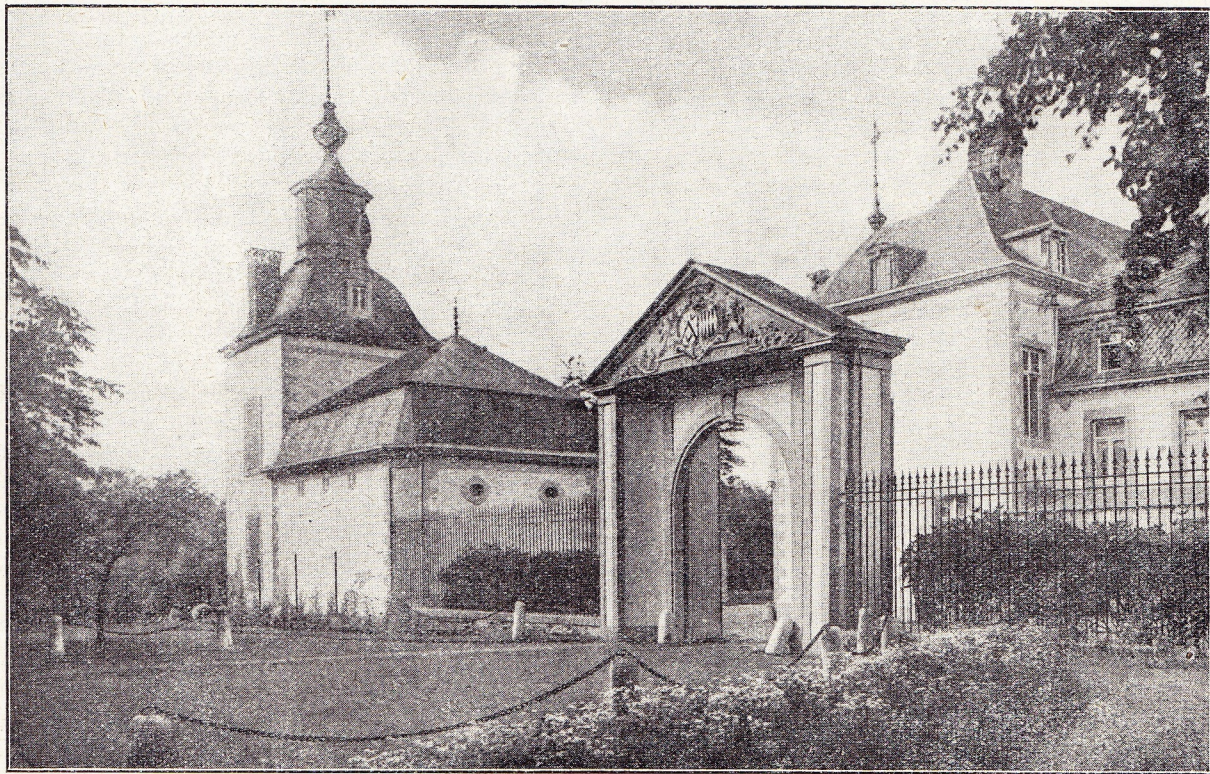
A part les deux fenêtres des ailes en saillie, au-

moderne. Le style est le néo-classique de la fin de l'ère de Louis XIV.

Dans le tympan du grand fronton, au milieu de la façade, on voit des armoiries sculptées dans la pierre, surmontées de la couronne de baron; les deux écus jumeaux portent, l'un, les armes du baron Jacques de Libotte, l'autre, celles de l'épouse de ce dernier, Marie-Madeleine de Beyer. On peut, grâce à ces armoiries, dater la construction de ce bel édifice. Il est postérieur à 1744, année où Jacques Libotte obtint le titre de baron; il est antérieur à 1752, année du décès du même personnage.

\*\*

Les façades latérales sont, au contraire de la



Château de Petit-Rechain. — Le portail oriental.

cune des fenêtres du rez-de-chaussée n'est apparente; elles sont, en effet, toutes masquées par une vérandah qui relie, jusqu'à hauteur de l'étage, les deux ailes; cette vérandah présente, en son milieu, une saillie pentagonale qui constitue comme le porche du château.

Le dessus de la vérandah a été aménagé en terrasse avec un élégant garde-corps en fer forgé de même dessin que celui des balcons. La saillie que fait cette terrasse au-dessus du porche constitue, elle-même, un vaste balcon dont nous verrons plus loin la destination.

L'ensemble de cette somptueuse façade est d'une harmonie parfaite et d'une élégance rare, malgré l'anachronisme, à peine sensible, de la vérandah

principale, extrêmement sobres de décoration; elles n'ont comme ornement que quatre fenêtres très simples, à encadrement en pierre de taille: trois au rez-de-chaussée, une seule à l'étage. La façade orientale est prolongée, vers le nord, par une longue aile à un seul étage, munie de fenêtres régulières et surmontée d'une toiture à la Mansard. L'étage de cette aile est notablement moins élevé que celui du bâtiment principal. La construction se présente comme une annexe plus récente.

Cette aile délimite, avec la façade postérieure du château, une seconde cour, dont le côté occidental est occupé par le bâtiment de l'ancienne ferme et le côté septentrional, par la grille de clôture. L'abside d'une élégante chapelle néo-go-

thique, établie sur de hautes fondations, fait saillie au milieu de la façade postérieure du grand bâtiment.

L'ancienne ferme, aujourd'hui désaffectée, est une solide bâtisse à un étage, qui comprenait un logis de fermier, une grange et, sans doute, des étables. Le linteau de la belle porte cochère porte la date de 1754.

Le château ne possédait pas, primitivement, de tour seigneuriale. Cette anomalie s'explique par le fait que la lignée des de Libotte, installée depuis deux siècles à Petit-Rechain, ne détenait qu'à titre d'engagère, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie du lieu. Celle-ci fut concédée, à titre de propriété définitive, en 1759, au baron Frédéric de Libotte, fils du baron Jacques.

Une tradition orale, recueillie à Petit-Rechain, assure qu'à ce moment, le nouveau seigneur fit bâtir, à côté du château, vers l'est, un donjon indépendant du reste des autres constructions. Cette tour, fort gênante, aurait été démolie au XIX<sup>e</sup> siècle.

Une autre tradition rapporte que la cour postérieure, là où se trouve la chapelle, est établie sur d'anciennes fondations remblayées; les propriétaires qui se succèdent au château, se transmettent la recommandation de ne pas amener, dans cette cour, de lourds véhicules qui pourraient défoncer les vieilles voûtes, aujourd'hui recouvertes.

Enfin, comme le terrain est en déclivité du nord-est au sud-ouest, les fondations du bâtiment émergent du sol, sous la tourelle de l'annexe occidentale de la cour d'honneur. Ces fondations sont manifestement très anciennes; des voûtes en plein cintre y sont de facture romane et l'on voit nettement les remaniements auxquels on procéda pour les adapter à des bâtisses supérieures successives. Un petit local, auquel on peut accéder du dehors, donne l'impression d'avoir été un cachot du moyen âge.

En descendant dans le parc, dans la même direction, on rencontre trois étangs étagés l'un au-dessus de l'autre, sur le flanc du léger coteau. Ces étangs sont alimentés par une source naturelle, située au milieu de l'un d'eux; on est, ici, au pied du haut plateau de Herve et les eaux infiltrées profondément à quinze ou vingt kilomètres vers le nord, viennent sourdre ici. Lors de notre visite, un cygne majestueux y évoluait en rond, dans le léger espace qui n'était pas pris par la glace. Un élégant vide-bouteille avec porche à colonnes permet de prendre le frais près des étangs.

Vers la gauche, à mi-chemin d'une allée qui relie le château à l'église de Petit-Rechain, un if superbe excite l'admiration; nous eûmes la curiosité de mesurer la circonférence de cet arbre tricentenaire: elle atteint quatre mètres, cinq centimètres!

A l'extrémité opposée du parc, vers le nord donc, et en haut du coteau, par delà le jardin

pôtager, un petit pavillon carré fait face au château. On y accède par un double escalier courbe et un petit perron, munis l'un et l'autre d'une belle rampe en fer forgé. La porte, du style Louis XV le plus pur, est de toute beauté; le châssis de l'imposte, tout particulièrement, est un travail d'une remarquable délicatesse.

Au-dessus de la porte, un fronton en arc de cercle montre de grandes armoiries; les deux écus portent les armes des Libotte et des Hamal, montrant ainsi que ce pavillon, comme le portail d'entrée, a été construit par le baron Frédéric de Libotte et son épouse, Marie-Marguerite de Hamal.

Cet édicule est appelé le « pavillon de la baronne », en suite d'une légende; selon celle-ci, un baron, rentrant de la chasse, aurait surpris, dans ce pavillon, son épouse en une compagnie qui lui dépit; dans un accès de jalousie, il tua la baronne d'un coup de fusil. Depuis lors, poursuit la légende, l'âme en peine du baron assassin revient errer autour du pavillon, pendant les nuits de quatre-temps du carême.

En confrontant les dates, on constate que cette légende ne peut s'appliquer qu'au baron Frédéric de Libotte. En effet, celui-ci mourut sans enfants et fut donc le dernier de sa race. Il était né en 1724; il avait épousé, en 1759, Marie-Marguerite de Hamal, dont le décès survint le 24 février 1784. Cette date peut correspondre, certaines années, aux quatre-temps du carême. Le baron Frédéric, incontestablement beaucoup plus vieux que sa femme, avait alors soixante ans: l'âge prédestiné pour l'accident qui coûta la vie à la baronne; celle-ci devait avoir, à cette époque, quelque quarante-cinq ans, si on la suppose âgée d'une vingtaine d'années lors de son mariage, en 1759.

Les registres paroissiaux constatent, pour le surplus, que le baron Frédéric de Libotte épousa, en secondes noces, en juin 1786, Anne-Marie-Louise de Flaveau de la Raudière dont encore il n'eut pas d'enfant. Il mourut lui-même en octobre 1788. Le domaine fut vendu peu après (1); il passa en diverses mains, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il appartient actuellement à M. Erasme Dossin, l'un des magnats de l'industrie lainière verviétoise.

L'actuel château occupe vraisemblablement l'emplacement d'une demeure antérieure que Jean-Jacques de Libotte avait acquise, en 1641. Par bref du 20 mars 1733, le pape Clément XII accorda, à Jacques de Libotte et à son épouse, l'autorisation de faire célébrer la messe dans la chapelle castrale. L'existence de cette chapelle montre que l'ancien

(1) La baronne Anne-Marie, usufruitière de la succession de son mari, décéda en 1793. Le domaine revint alors, selon le testament du baron Frédéric, à une sœur de ce dernier, Alexandrine-Suzanne de Libotte, qui vendit le château, la même année, à son cousin, le comte Frédéric de Brias. Le fils de ce dernier, le lieutenant-général Louis-Antoine de Brias, commandeur de l'Ordre de Léopold, mourut en septembre 1855, sans avoir jamais possédé le château. La veuve du comte Frédéric de Brias l'avait, en effet, vendu, en 1816, à Pierre-Denis de Neuville, dont les descendants le conservèrent pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et, finalement, le vendirent à M. Erasme Dossin.

château était déjà une bâtisse considérable. On ne sait si le château construit après 1744 possédait une chapelle. Nous avons vu que celle qui existe actuellement date du XIX<sup>e</sup> siècle.

La tourelle des communs, à gauche de la cour d'honneur, contient un carillon, qui provient du château de Warfuzée, et qui fut acheté, par Pierre de Neuville, en 1823. La grosse cloche porte la date de 1656. On a retrouvé aussi, dans le parc, un superbe cadran solaire aux armes des barons de Libotte et daté de 1756.

Pour en finir avec ces détails historiques, signalons encore qu'un document d'archives, daté de 1527, donne à l'endroit où se trouve le château, l'appellation populaire et wallonne de « deseur les potys », c'est-à-dire « au-dessus des potiers ». Or, en 1923, lors de la construction de la loge du concierge, à l'entrée du parc vers l'église, en bas du coteau que domine le château donc, on découvrit un gisement céramique dont on a extrait de nombreuses poteries médiévales. Une fort belle série en a été déposée au Musée de Verviers. Le château en conserve quelques rares exemplaires.

Les archéologues qui ont étudié ce gisement, ont conclu qu'il s'agit, non pas d'une fosse à débris ou à pièces de rebut, mais d'un four de potier, dont les parois étaient composées d'une masse de terre à poterie contenant des tessons et des pièces manquées; ces objets jouaient dans cette terre le rôle du gravier et des pierrailles dans le béton de ciment moderne.

\*  
\*\*

En pénétrant dans le château par la grande porte, le porche plutôt, de la vérandah, le visiteur retient difficilement un cri d'admiration. Devant lui, se profile, au milieu d'un vaste hall, un superbe escalier avec rampe historiée; après une dizaine de marches, il se dédouble : une volée tourne à gauche, une autre à droite, pour mener à l'étage; tout droit, au delà d'un palier, et après trois marches qui continuent la grande volée de l'escalier, s'ouvre la chapelle gothique. Les hauts vitraux de l'abside tamisent une lumière pourpre qui met en un somptueux relief, l'ameublement artistique de ce petit temple.

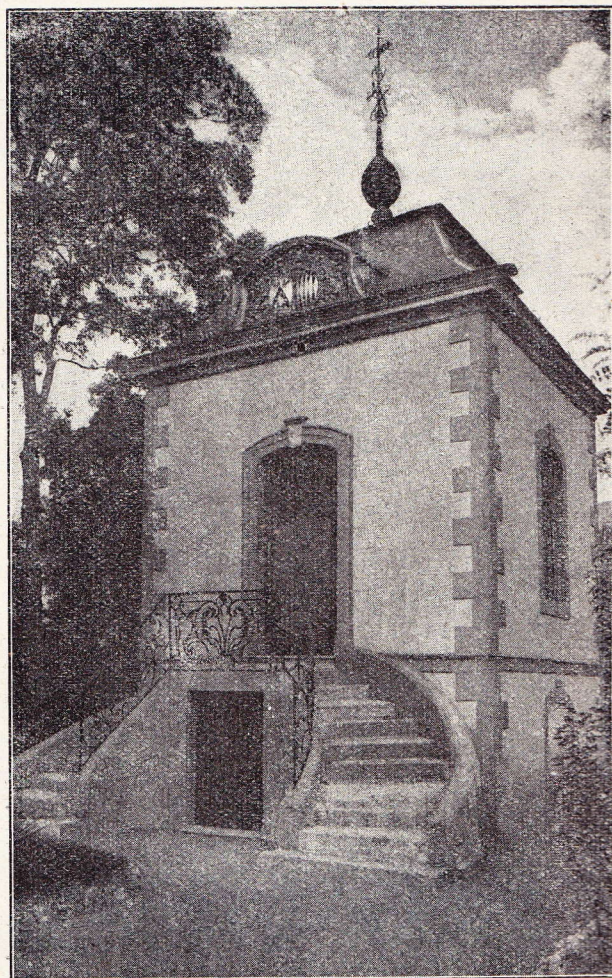
Chaque année, et de temps immémorial, la paroisse de Petit-Rechain solennise la fête de la Trinité par une « grande procession » — « grande », par opposition à la procession de l'Assomption, qualifiée « petite » à cause de son parcours plus restreint. Le cortège parcourt tout le village, en commençant par le château. La chapelle que nous venons de voir sert ainsi de premier reposoir.

Au sortir de celui-ci, le clergé, par la seconde volée de droite de l'escalier, et par une pièce de l'étage — qu'à cause de cette habitude, on conserve aménagée en salon — gagne la terrasse de la vérandah et, du haut du grand balcon, donne, aux

fidèles assemblés dans la cour d'honneur, la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le château de Petit-Rechain et son parc sont donc accessibles au public, chaque année, le dimanche de la Trinité. Cette procession, unique au pays de Herve, est célèbre dans la contrée.

L'intérieur du château est disposé comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, en pièces qui communiquent entre elles, sans corridor indépendant. A l'étage cependant, les chambres sont desservies par un couloir



Château de Petit-Rechain. — Le Pavillon de la Baronne.  
(Le grillage est de style Louis XIV).

qui règne sur les façades postérieures et qui est, sans doute, un aménagement moderne.

La grande salle à manger au rez-de-chaussée est, de toutes les pièces, celle qui a le mieux conservé le cachet ancien, avec un haut plafond à poutres et à chevrons apparents et historiés. De nombreux meubles en chêne sculpté, du plus pur style Louis XV mosan, mettent dans le mobilier une note artistique d'une réelle splendeur. Une immense armoire-garde-robe, notamment, est le somptueux lit-alcôve d'un vieux chanoine de Saint-Lambert,

à Liège. Dans une niche murée du « pavillon de la baronne », on a découvert, par hasard, il y a quelques années, une admirable statuette en chêne sculpté représentant saint Hubert.

Comme on le voit, le château de Petit-Rechain est une de nos vieilles demeures seigneuriales les plus attachantes; son mérite architectural, le site superbe de son parc, les vieilles légendes qui s'y rattachent, les traditions folkloriques, les décou-

vertes archéologiques, tout concourt à en faire un des ornements de la vieille terre verviétoise, au passé si émouvant et si rempli (1).

O. PETITJEAN.

---

(1) Le docteur H. Hans, de Verviers, l'historien-archéologue bien connu, a fait dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie* (années 1920, 1921 et 1922) « l'Histoire de la Seigneurie et de la paroisse du Petit-Rechain ». Nous avons largement puisé dans cette mine de documentation. Nous devons aussi remercier le châtelain de Petit-Rechain, M. E. Dossin, qui nous a fourni de nombreuses précisions et nous a fait, avec l'affabilité expansive du Verviétois, les honneurs de son superbe domaine.

---